

Il faut s'engager dans le libre-échange avec prudence, dit le président du CPQ

CLAUDE TURCOTTE

N'en déplaise au président Reagan et au premier ministre Mulroney, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) ne croit pas qu'une entente sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis pourra être signée le six octobre prochain. Au lieu de brusquer les événements, il faut plutôt s'engager dans le libre-échange « avec prudence », selon l'expression de M. Ghislain Dufour, président du CPQ.

Pour le moment, explique M. Dufour, les gouvernements provinciaux et les entreprises manquent d'informations sur les effets sectoriels du libre-échange et il importe d'en savoir davantage avant de prendre des engagements dans un dossier aussi complexe et important. Les pourparlers sont si peu avancés, note le président que les négociateurs n'ont même pas discuté encore d'un mécanisme pour régler les différends qui vont très certainement surgir.

Le CPQ donne cependant son appui au principe du libre-échange avec les États-Unis, mais il favorise « un libre-échange prudent », ce qui ne veut pas dire une négociation par secteur, mais une négociation qui tient compte tout de même des répercussions sectorielles ou régionales. M. Dufour mentionne en particulier la situation du Québec qui est bien différente de celle de l'Ontario, qui s'appuie largement sur l'industrie de l'automobile, qui fait en outre l'objet d'un pacte commercial avec les Américains depuis plusieurs années.

On sait très peu de choses sur les conséquences du libre-échange. La rumeur veut que le gouvernement canadien ait commandé des études sur ces questions mais les résultats seraient trop négatifs pour qu'on juge avantageux de les rendre pu-

blie.

Pour sa part, le CPQ se trouve dans une situation relativement inconfortable, en ce sens que certains de ses membres sont très favorables au libre-échange, alors que d'autres s'y opposent fermement, avec toutes les nuances qui peuvent exister entre ces deux poles extrêmes. Quoiqu'il en soit, le CPQ entend consacrer beaucoup d'énergie au libre-échange dans les mois qui viennent, puisqu'il s'agit à ses yeux d'un « dossier majeur ».

Néanmoins, le CPQ, qui tenait hier son assemblée annuelle, entend accorder la première priorité à un autre dossier, celui de la réforme fiscale, que divulguera bientôt le ministre fédéral des Finances. Le CPQ est d'accord dans ce dossier également sur le principe d'une réforme fiscale, dont l'objectif officiel est de transférer aux citoyens les plus démunis de l'argent provenant des plus nantis.

Le CPQ n'est cependant pas convaincu que ce soit l'objectif réellement visé par le ministre des Finances. Il soupçonne en fait M. Wilson de vouloir amener plus d'argent au gouvernement, de manière à tenir enfin sa promesse de réduire le déficit, ce qu'il n'a pas réussi à faire par la stricte compression des dépenses.

Quoiqu'il en soit, le CPQ veut rappeler au gouvernement fédéral de ne jamais oublier que ce sont les entreprises qui créent les emplois. Il lui recommande fermement par ailleurs de ne pas procéder à cette réforme en deux étapes, c'est-à-dire une première avant les élections pour annoncer les réductions de taxes et une seconde après les élections pour annoncer les augmentations.

Le CPQ va continuer de s'intéresser à d'autres dossiers qu'il juge très importants, notamment celui de l'assurance-chômage. L'abandon par Ot-



M. Ghislain Dufour

tawa du rapport Forget le déçoit considérablement et il va tenter de relancer la réforme de l'assurance-chômage, pour faire en sorte qu'elle soit autre chose qu'une forme d'assistance sociale.

Du côté de Québec, le CPQ continue de critiquer le régime de santé et sécurité au travail, qui donne lieu à de multiples abus, selon le CPQ, et qui coûte très cher aux entreprises québécoises, comparativement à la situation qui prévaut ailleurs.

En revanche, dans l'ensemble le CPQ porte « un jugement positif » sur les 18 premiers mois de pouvoir du gouvernement Bourassa, particulièrement en ce qui concerne les négociations dans les secteurs public et parapublic « sans trop de bavures », la place faite à l'entreprise privée et la réduction des dépenses de l'État.

Il reproche au gouvernement fédéral de ne pas avoir encore respecté ses engagements en ce qui concerne les amendements à la loi sur les anti-briseurs de grève, les obstacles à la sous-traitance, la ré-

forme du tribunal du travail, etc.

Comme le veut désormais la tradition au CPQ, on a rendu hommage hier à trois dirigeants d'entreprises en les nommant au Club des entrepreneurs. Les élus cette année sont MM. Paul Paire de Imasco, Jean de Grandpré de Entreprises Bell Canada et Laurent Heaudoin de Bombardier.

Le CPQ a nommé « associations de l'année » l'Association des manufacturiers de boîtes de scapage du Québec, pour son initiative d'avoir ouvert des maisons de promotion du bois à Milan et à Londres. Il a nommé en outre la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec pour son engagement communautaire dans l'organisation des États généraux de l'éducation ex-aequo avec la Corporation des concessionnaires d'autos du Québec pour l'organisation des jeux olympiques spéciaux d'été pour handicapés intellectuels.

Le prix de carrière, doté d'une bourse de \$ 5,000 a été décerné à M. André Raynault. Des prix de \$ 2,500 ont été décernés à M. Jean Paul Gagné, rédacteur en chef du Journal Les Affaires, pour la promotion de l'éducation économique et à M. Edmond Bourque, fonctionnaire au ministère de l'Éducation, qui en 1986 seulement a orienté 70 professeurs en disponibilité vers l'entrepreneuriat, ce qui a permis de créer 54 emplois et fait épargner aux contribuables \$2 millions de taxes versées en salaires à ces professeurs.

Le 1er mai dernier, le CPQ comptait dans ses rangs 123 associations patronales et 420 entreprises, représentant directement ou indirectement les employeurs d'environ 70% de la main d'œuvre au Québec. Son budget dépasse légèrement \$ 1 million et son personnel compte 15 employés.

OVERNIGHT CANADAI DU JOUR AU LENDMAIN

MEDIASCAN

MONTREAL

12 JUIN 1987

LE JOURNAL DE MONTREAL / REVUE

LA PRESSE / REVUE

THE GAZETTE / REVUE

LE DÉVOIR / REVUE

M 11

M 12

M 13

M 14

M 15

Page 7

Page 5

11-11-11

11-11-11

11-11-11

40

526